

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ARRÊTÉ portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif au suivi de la présence en cours des élèves de l'École de l'air et de l'École militaire de l'air et au suivi de la qualité des cours dispensés.

Du 1^{er} août 2007

NOR D E F D 0 7 6 2 0 9 5 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.6.5.1.

Référence de publication : JO n° 201 du 31 août 2007, texte n° 24 ; JO/209/2007.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique Référence de publication ci-dessus.